

4.2 Objectifs du projet

La filière choisie valorise des effluents organiques à raison de 30 400 t/an. Il s'agit principalement d'origine agricole (fumier, lisier, sous produits végétaux), des biodéchets et sous produits animaux de catégorie 3.

La digestion anaérobie assure la production de biogaz qui est ensuite épuré sous forme de méthane. Le biométhane ainsi produit est destiné à être injecté dans le réseau de transport de gaz naturel. La production de biométhane prévue est de 4 732 Nm³/jours, soit plus de 1 700 000 Nm³/an.

La société exercera également une activité de valorisation agricole des digestats produits par le procédé. Les volumes de digestats épandus sont de 25 900 m³. Ils sont valorisés selon un plan d'épandage dans le respect de l'équilibre de la fertilisation.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux dureront environ 9 mois. Les travaux se dérouleront intégralement sur la parcelle du projet et sur la parcelle 105 qui recevra le poste d'injection de biométhane. L'accès au site se fera par l'angle sud ouest, par les axes suivants : RD n°263, RD n°244 reliant la RD 263 et la Commune de SCHLEITHAL, la RD n°3 les chemins ruraux, voies communales et chemins d'exploitation menant au site.

L'emplacement des installations sera intégralement terrassé.

Les fondations seront creusées et dotées des couches et matériaux destinés à la stabilité des ouvrages l'ouvrage

Les conduites et réseau seront implantés pour assurer :

- La fourniture d'électricité et d'eau, y compris aux organes du process
- Les télécommunications
- L'évacuation des eaux pluviales
- Le traitement des eaux usées et l'évacuation des eaux traitées
- e chauffage des cuves

Les bâtiments, les cuves et fosses seront mises en place dans les règles de l'art.

Les voiries seront aménagées

Durant les travaux les mesures prises pour limiter l'incidence du projet sur l'environnement seront :

La limitation des émissions (pas de rejet d'eau usées, pas d'émission lumineuse nocturnes, respect de norme d'émission pour les véhicules), l'absence d'intervention en dehors du site de travaux, la valorisation sur place des sols terrassés.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

En absence d'oxygène et à une température contrôlée, les bactéries sont en mesure de dégrader la matière organique par fermentation. Un des résidus de cette filière est le méthane, c'est ce dernier qui est valorisé par le procédé de méthanisation.

Pour ce faire un apport de matière organique régulier assure l'alimentation d'une flore bactérienne contenue dans des cuves (les fermenteurs). Les matières premières apportées au site au moyen de véhicules agricoles ou de poids lourds (environ 23 véhicules hebdomadaires). Elles sont stockées dans des équipements appropriés avant introduction dans les fermenteurs. Les matières premières sont introduites quotidiennement soit par pompage pour les matières liquides, soit par introduction dans une trémie de chargement au moyen de chargeur pour les matières solides.

Les gaz produits (sous forme d'un mélange appelé biogaz) sont récupérés en partie haute des fermenteurs. Le biogaz contient environ 50 % de méthane.

Ce biogaz est épuré par un système de membranes capable de dissocier les gaz selon leurs propriétés à l'échelle moléculaire. Ce procédé d'épuration permet de produire un méthane pur à 98 %. Ce biométhane est envoyé à un poste d'injection (hors installation, il est mis en place et géré par le gestionnaire du réseau de transport de gaz naturel) assurant l'introduction au réseau en continu de la production.

L'autre résidu de la fermentation est le digestat. Il s'agit des éléments non organiques et des matières non digestibles par la flore des digesteurs. Le digestat est stocké sur site avant transfert (environ 20 véhicules hebdomadaires, soit pour épandage, soit pour stockage sur des sites de transit avant épandage).

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de construire

Demande d'autorisation unique ICPE

Plan d'épandage

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface de la parcelle :	27 860 m ²
Surface imperméabilisée :	~18 000 m ²
Hauteur des cuves :	8 m
Hauteur des ciels gazeux :	+ 12 m
Hauteur du bâtiment de stockage :	11.2 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

route de SCHLEITHAL
67160 WISSEMBOURG

Coordonnées géographiques¹

Long. 07° 58' 30" 00 Lat. 49° 00' 59" 00

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>. Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site d'implantation n'appartient à aucun de ces espaces. Une partie des communes du plan d'épandage, ainsi qu'une partie de la commune d'implantation du projet font partie du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord : CLEEBOURG, INGOLSHEIM, ROTT, SCHÆNENBOURG, SOULTZ-SOUS-FORÊTS, WISSEMBOURG.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	SITE LIMITROPHE DE LA ZSC FR4201796 - La Lauter
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'horizon superficiel (terre végétale), d'une épaisseur moyenne de 0,1 à 0,5 m, sera décapé et valorisé pour former les espaces verts et éléments paysagers du site. Les excédants seront valorisés en remblais agricoles. Il pourront représenter entre 1 000 et 4 000 m ³
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il s'agit d'un projet agricole qui s'implante en zone agricole. La vocation agricole de la parcelle reste inchangée.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Retrait / gonflement des argiles : aléa faible Sismicité : zone 3 (risque modéré)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	flux hebdomadaire moyen estimé à 43 véhicules (PL et ou véhicule agricole attelé)
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Dégagement odorant non permanent lors du dépotage de matières organiques solide et des manipulation de matières solides entre les stockages et le dispositif d'introduction.</p> <p>Le site est situé à distance de toute habitation ou site sensible aux nuisances olfactives.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le gaz-off, résultant de l'épuration du biogaz. Composition sur le sec : 97 % de CO₂, <1% CH₄, autres gaz à l'état de traces : H₂S, N₂, ...)</p> <p>Rejet moyen de gaz-off : environ 100Nm³/heure</p> <p>Gaz de combustion de la chaudière : rejet conforme aux exigences réglementaires</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>25900 m³ Valorisés agronomiquement sur des parcelles proches selon un plan d'épandage, dans le respect de l'équilibre de la fertilisation</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Effets sur les sites paysages : Clôture et aménagement paysager, choix de teintes et de matériaux neutres

Émission de GES : le bilan global du projet permet une réduction des émissions de gaz à effet de serre de plus de 5000 t équivalent CO2

Odeurs et dégagements atmosphériques : déchargement de matières solides à l'intérieur des bâtiments, incorporation rapide. les matières liquides sont dépoté par pompage au moyen d'un raccord étanche. la méthanisation se produit dans un système hermétique.

Rejet de la chaudière : les rejets sont conduit par une cheminée de 3 m au dessus du bâtiment de la chaudière

Poussières : circulation sur voirie et nettoyage régulier

Émissions de biogaz : torchère de sécurité

Eau pluviales : aménagement d'un bassin de régulation dimensionné pour un événement décennal

Eaux usées (sanitaires) : dispositif d'ANC (microstation)

Eaux de voirie : séparateur à hydrocarbures

Jus de silo, déversement accidentels : dispositif de récupération (voirie étanche inclinée + caniveau). Réintroduction dans le process.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet génère peu de nuisances, pratiquement aucun rejet dans le milieu en dehors de gaz d'épuration et de combustion.

Il valorise des ressources jusqu'alors non utilisées

Le projet est éloigné des zones d'habitation ou des ERP.

Le projet est de nature à renforcer le tissu économique, agricole et social de la région.

Bien que limitrophe d'une zone natura 2000, il est situé à l'extérieur du périmètre et ne génère pas de rejet susceptible d'affecter cet espace remarquable ou les espèces qu'il abrite.

Par ailleurs le fonctionnement du site sera conforme aux obligations réglementaires.

Ces éléments sont en faveur d'une dispense d'évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Niederlauterbach

le, 03/03/2017

Signature



re en cliquant sur le cadre ci-dessus

